

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250603_P_089
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture – Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec le « Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement » pour l'organisation une balade architecturale, urbaine, et paysagère.

Le Président,

N° 20250603_P_089

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
16 rue Jean-Solvain
43000 LE PUY-EN-VELAY**

N°SIRET : 34428268600072

Pour l'organisation une balade architecturale, urbaine, et paysagère au départ de la bibliothèque de la Séauve-sur-Semène.

Date : Samedi 29 novembre

Lieu : Commune de la Séauve-sur-Semène

Public : Tout public

Jauge : 30 personnes

Montant : À titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 03 juin 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250603-20250603_P_089-AU
Reçu le 09/09/2025

